

«L'expérimentation animale : toujours une nécessité pour la santé animale et humaine»

Quinze scientifiques défendent la nécessité de l'expérimentation animale face à des attaques récentes

Mis en ligne le 9/07/2019 à 16:43

par Jacques Balthazart (professeur associé émérite, ULiège), Cédric Blanpain (professeur ordinaire, ULB), Fabrice Bureau (professeur ordinaire, vice-recteur recherche, ULiège), Patrice D. Cani (maître de recherches au FRS-FNRS, UCLouvain), Alain Chariot (directeur de recherche FNRS, ULiège), Pierre Drion (professeur ordinaire, Uliège), Vincent Engel (professeur, écrivain, UCLouvain), Julien Hanson (chercheur qualifié FNRS, ULiège), Alban de Kerchove d'Exaerde (directeur de recherche FRS-FNRS, ULB), Brigitte Malgrange (directrice de recherche FNRS, ULiège), Eric Muraille (maître de recherches au F.R.S.-FNRS, ULB), Laurent Nguyen, (directeur de recherche FNRS, ULiège), Olivier Servais (professeur ordinaire, UCLouvain), Vincent Seutin (professeur ordinaire ULiège), Fadel Tissir (directeur de recherche FNRS, UCLouvain)



vdnpqr

Le

1er juillet 2019, *Le Soir* publiait un article relatant la découverte

par des chercheurs de l'UCLouvain d'une bactérie pouvant potentiellement contribuer à limiter les risques cardiovasculaires, l'une des premières causes de décès en Belgique.

Lire aussi

Santé: Akkermansia, la bactérie qui fait reculer l'obésité et le diabète (<https://plus.lesoir.be/234024/article/2019-07-01/sante-akkermansia-la-bacterie-qui-fait-reculer-lobesite-et-le-diabete>)

Cet article soulignait l'importance de la recherche fondamentale et de l'expérimentation animale pour développer une application chez l'humain. En réaction, Solange T'Kint, administratrice de l'ASBL S.E.A. – Suppression des Expériences sur l'Animal –, publiait le lendemain un nouveau pamphlet contre l'expérimentation animale. Une pratique courante de cette ASBL qui avait déjà lancé en août 2018 une pétition attaquant la découverte d'une recherche menée à l'ULB sur la dépendance aux drogues et réalisée chez la souris démontrant par là à quel point toute avancée médicale imputable à l'expérimentation animale lui est insupportable.

Les arguments développés par l'administratrice de S.E.A. n'ont rien de nouveau et ont déjà été maintes fois discutés et décortiqués. Néanmoins, au vu de l'importance du sujet, il nous semble indispensable de réaliser, une nouvelle fois, un décryptage des arguments de S.E.A., car les succès thérapeutiques dus à l'expérimentation animale et dont bénéficient les familles livrées au drame de la maladie sont bien réels.

S.E.A. prétend que le nombre d'animaux utilisés en expérimentation en Belgique ne diminue pas. Elle pointe une augmentation de 1,34 % du nombre d'animaux entre 2016 et 2017. Mais elle oublie de préciser qu'entre 2014 (660.261) et 2017 (543.074), ce nombre a chuté de plus de 17 %... Et si celui-ci peut encore sembler excessif à un public non averti, rappelons que près de 170.000 belges prennent part à des essais cliniques chaque année. Ce nombre n'est donc absolument pas disproportionné face à l'ampleur des recherches menées dans nos universités et instituts.

L'importance des modèles animaux

Parlant de la recherche fondamentale, S.E.A. affirme que « la validité de cette recherche pour l'homme pose question » car « l'analyse de 25.000 articles en science du vivant a révélé un taux de transposition clinique de 0,004 % ». C'est donc à la fois l'utilité de l'ensemble de la recherche fondamentale en science du vivant pour la santé humaine et de l'expérimentation animale qui est ici remise en question par cette

association. **L'article scientifique ([https://www.amjmed.com/article/S0002-9343\(03\)00013-5/pdf](https://www.amjmed.com/article/S0002-9343(03)00013-5/pdf))** cité par S.E.A (et d'autres associations comme Antidote Europe) comptabilise à l'aide de mots-clés, parmi 25.190 articles, les articles ayant mené de manière directe à une innovation en santé humaine.

Ce que cette étude, assez basique, teste en réalité, c'est si un article mène directement à une innovation. La fréquence mesurée de 0,004 % ne démontre nullement l'inefficacité de la recherche fondamentale mais l'impact d'une publication scientifique isolée. L'article ne parle pas du processus complexe qui conduit aux applications concrètes de la recherche fondamentale ; l'utiliser comme référence pour démontrer que la recherche fondamentale n'aurait aucun impact sur la santé humaine est, au mieux, le signe d'une totale incompréhension de celle-ci, et au pire de la malhonnêteté intellectuelle. Des centaines d'exemples bien documentés démontrent que l'expérimentation animale a été indispensable à l'amélioration de la médecine humaine et vétérinaire. Par exemple, aucun vaccin, humain ou animal, n'a jamais été développé ni validé sans expérimentation animale.

Enfin, un simple examen de la table des matières des dernières parutions des journaux scientifiques internationaux du plus haut niveau (Nature, Science, Cell) démontre toujours la prédominance des travaux utilisant l'expérimentation animale, preuve, s'il en fallait, de l'importance des modèles animaux dans la recherche moderne.

L'article ironise sur l'intérêt pour le bien-être animal qu'aurait l'expérimentation animale : « On croit rêver », dit-il. Pourtant, la médecine vétérinaire, à laquelle chaque responsable d'un animal de compagnie est heureux de faire appel en cas de maladie de celui-ci, s'est construite notamment grâce à l'expérimentation animale. Et la santé des animaux d'élevage et des consommateurs est étroitement dépendante de la qualité du suivi vétérinaire des animaux. Il y a au demeurant bien plus d'animaux vaccinés en Belgique que d'humains.

Vient ensuite l'affirmation que « si on prend l'expérimentation animale dans sa globalité, les résultats indiquent que moins de 50 % des études réalisées sur des modèles animaux ont pu prédire avec succès des résultats chez l'homme ». Ce que ne mentionne évidemment pas l'administratrice de S.E.A., c'est que ces tests sur animaux ne sont réalisés que suite à des tests in vitro (culture cellulaire) et in silico (modélisation mathématique). Il s'agit là d'une obligation légale. Une faillite prédictive

est donc celle de l'ensemble des méthodes disponibles et non seulement de l'expérimentation animale. Ces tests ne sont pas parfaits, nul ne le conteste, mais ils sont ce dont nous disposons de mieux pour protéger les patients.

Que dans des cas spécifiques

L'administratrice de S.E.A. insiste ensuite sur l'existence de méthodes alternatives à l'expérimentation animale, qui ne sont rien d'autres que les approches in vitro et in silico, suggérant que les scientifiques pourraient se passer de l'expérimentation animale mais, pour d'obscures raisons, refuseraient de le faire. Si des méthodes complémentaires à l'expérimentation animale existent effectivement, elles sont actuellement totalement incapables de remplacer totalement l'expérimentation animale et ne le feront vraisemblablement ni à court ni à moyen terme. Comme le soulignait la Commission bruxelloise de l'expérimentation animale (CBEA) dans un récent rapport sur les tests toxicologiques sur animaux, « la validation d'une méthode alternative est un processus dynamique long et coûteux qui ne peut être appliqué actuellement que dans des cas spécifiques. [...] La procédure de validation peut, actuellement, facilement prendre 10 ans et 15 ans pour l'approbation au niveau réglementaire. » Un constat a déjà été fait en 2010 par la Commission européenne en réponse à l'initiative citoyenne européenne « Stop vivisection », qui réclamait l'interdiction de l'usage des animaux dans la recherche. La Commission avait conclu que « l'expérimentation animale reste importante pour protéger la santé des citoyens et des animaux, et pour préserver l'environnement ».

Enfin, ce pamphlet s'insurge plusieurs fois contre le poids d'un lobby des « expérimentateurs sur animaux » qui s'opposerait systématiquement à toute tentative de réguler ou de réduire l'expérimentation animale en Belgique. Un lobby également évoqué dans la proposition de résolution d'Annemie Maes & Cie relative à l'élaboration d'un plan pour la suppression progressive des expériences sur animaux à Bruxelles et qui a été rejetée par le Parlement de Bruxelles le 5 avril 2019. Selon Maes & Cie, les chercheurs universitaires défenseurs de l'expérimentation animale seraient trop liés aux « grandes entreprises (telles que Janssen, GlaxoSmithKline et Bayer) qui ont également des intérêts commerciaux à défendre » pour avoir un avis objectif sur la question. Un argumentaire qui fleure bon le complotisme. S.E.A oublie de préciser que le CBEA, le conseil de la Politique Scientifique et le Conseil Economique et Social avaient tous remis des avis négatifs sur l'arrêt de l'expérimentation animale en Région Bruxelloise.

Pas liés aux grandes entreprises

Soulignons que, par définition, un lobby est un groupe de personnes créé pour promouvoir et défendre des intérêts privés. Hors, les scientifiques qui plaident en faveur de l'utilité de l'expérimentation animale n'en retirent aucun bénéfice personnel et ne sont pas liés aux grandes entreprises, contrairement à ce que suggèrent régulièrement les associations comme S.E.A. ou Gaia. Il s'agit de chercheurs nommés au FNRS ou dans une université, et dont la position ou le salaire ne dépendent en rien de la pratique de l'expérimentation animale. S'ils se mobilisent pour « défendre » l'expérimentation animale, c'est parce qu'ils connaissent sa méthodologie, sa valeur et qu'ils considèrent qu'elle reste indispensable à la recherche fondamentale ou préclinique.

Concluons en répétant que proposer de réduire l'expérimentation animale pour des raisons morales est louable. Les chercheurs promeuvent eux-mêmes cette réduction et les commissions d'éthique encadrant l'expérimentation animale veillent au respect de cet aspect prévu par la Loi. Par contre, ce choix de société ne doit pas être vendu au citoyen en lui laissant croire que la recherche conserverait la même qualité ou même en serait améliorée comme le suggère fallacieusement le pamphlet de S.E.A.

